

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE

GENERALE INFORMATIVE

Association **SAINT-PREST ENVIRONNEMENT**, 18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (JO du 20 décembre 2008)

Le **mercredi 10 juin 2009 à 20 heures**, au foyer communal de SAINT-PREST,

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale informative, sur convocation de son Président, conformément à l'article 10 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée.

L'assemblée, est présidée par Monsieur François BREDON, en sa qualité de président de l'association.

Le président rappelle que, bien que n'ayant pas un an de présence, cette assemblée a été convoquée pour être en accord avec nos statuts qui prévoient en son « article 10 » qu'une assemblée générale se tiendra tous les ans au mois de JUIN.

L'information a porté sur les points prévus à l'ordre du jour suivant :

HISTORIQUE DE CREATION DE L'ASSOCIATION

- Depuis sa création, notre association compte 127 adhérents
- Nous avons recueilli près de 600 signatures de Saint-Prestoises qui nous rejoignent dans notre action contre le projet de concession autoroutière tel qu'il est présenté.

DEDUCTIBILITE FISCALE

- Nous rappelons que notre association a été reconnue « **d'intérêt général** » par la Direction des services fiscaux au regard de l'article 200-1 du CGI

COMPTE-RENDU DE NOS ACTIONS

Nicole FERRIERE, vice-présidente et responsable de la commission « actions » présente le bilan de nos activités :

- **18 avril 2009 près du château d'eau au GORGET**
Sensibilisation des riverains sur les nuisances d'une autoroute, sur un viaduc qui passerait à moins de 200 mètres des habitations.
- **15 mai 2009 à la sortie du collège SOUTINE**
Protégeons nos enfants des nuisances sonores, polluantes et sécuritaires en refusant une autoroute qui passerait à proximité du collège.

➤ **6 juin 2009 au cœur du village**

Marche des Gravieres à la Mairie où nous avons demandé à être reçus par Monsieur le Maire à 11 heures. Demande adressée le 18 mai en recommandé avec accusé de réception, réponse négative reçue le 4 juin.

Nous avons déposé une lettre à Monsieur le Maire pour lui demander, à nouveau, de porter ce sujet à l'ordre du jour du Conseil Municipal afin qu'il en soit débattu et que chaque membre du Conseil puisse s'exprimer lors d'un vote, sur le sujet.

➤ **Prochaine action le dimanche 14 juin 2009.**

Sortie nature sur un circuit partant du moulin de Brétigny au Gorget en direction du moulin de Forte Maison, en passant entre l'Eure et le plan d'eau, remontée le long de la Prestrière, du bois des Mouches et redescente vers le Gorget par le D 340 arrivant au château d'eau.

Au cours de cette promenade encadrée par Madame PAPILLIER, association « les Pieds sur terre », nous pourrions découvrir la richesse de notre village en matière de faune et de flore.

➤ **Nos actions futures**

Nous envisageons de mener des actions plus fortes au mois de septembre en nous alliant avec les associations de la région de DREUX et « Jouons collectif A154 ».

REUNION AVEC LA CPCP (commission particulière de débat public)

Nous avons été reçus le jeudi 28 mai 2009, par les 6 membres de la commission (dont Monsieur Jean OHREL est le président), en qualité d'acteurs du débat qui doit s'ouvrir mi-octobre.

Nous avons réitéré notre démarche **APOLITIQUE** dans ce dossier que nous défendons pour le respect de notre environnement, de notre patrimoine et de nos enfants.

Nos demandes ont été acceptées, à savoir :

- Report de la durée de l'enquête de 3 à 4 mois
- Accès aux statistiques concernant le trafic dans nos villages
- Enquête sur l'évolution de l'urbanisation depuis 30 ans dans les communes de Saint-Prest, Gasville-Oisème, Lèves et Champhol

La commission nous a demandé notre sentiment sur l'opportunité de prévoir une commission à Saint-Prest. Nous les y avons vivement encouragés.

TRESORERIE

Olivier NALEPA, trésorier de l'association, fait le point sur l'état de nos finances.

Après avoir rappelé que le Conseil Municipal de Saint-Prest avait refusé notre demande de subvention, Olivier communique les chiffres suivants :

○ Recettes	
○ Cotisations des adhérents	2 000 €
○ Vente d'autocollants	61 €
○ Dépenses	
○ Fournitures diverses	693 €
○ Réceptions, accueil	103 €
○ Affranchissements	79 €
○ Reprographie	154 €
○ Assurance	98 €
○ Insertion JO	<u>39 €</u>
SOLDE	895 €

Rappelons qu'il était prévu de reverser 5 € à « jouons collectif A 154 », pour leur soutien dans notre démarche, à la condition que soit signée une convention de partenariat, faute de quoi il ne sera rien versé.

NOTRE SITE INTERNET « LE BONHEUR EST DANS SAINT-PREST »

Olivier NALEPA, responsable de la commission « communication », nous présente le site internet mis à la disposition des Saint-Prestoïses, sur lequel nous ferons part de toutes les informations concernant nos préoccupations et actions, correspondances adressées et reçues et démarches auprès des élus et personnalités.

Chacun pourra également s'exprimer sur ce site dans le respect des normes de bienséances. Les propos ne répondant pas à ces critères ne seront pas admis.

Après différents échanges avec les participants, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 21 heures 45.

Signature des membres du bureau,

Absent excusé

François BREDON
Président,

Nicole FERRIERE
Vice Présidente,

Roger TOUTAIN
Vice Président,

François CHAGOT
Vice Président,

Martine CARRE
Secrétaire,

Sylvie NOULIN
Secrétaire adjointe,

Olivier NALEPA
Trésorier,

Alain CHERON
Trésorier adjoint,